

TITRE

N° 30

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2022

OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 30

présenté par

M. Taché

TITRE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.